

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2015 20h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Benoist CHAMARAUD, Fabien ORCEL, Jean-Michel PIDOLOT

ABSENTS : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Marcel BERTHIER a été élu secrétaire de séance.

Délibérations.

1. Durée d'amortissement liés aux frais d'élaboration du PLU sur 5 ans

-10 voix pour.

2. Demande de subvention au Conseil départemental et DETR pour l'aménagement du carrefour de La Molière et de la RD 56

-10 voix pour.

3. Demande de subvention au Conseil départemental pour l'accessibilité de la salle des fêtes sur la base de 1 860€ pour l'architecte et 28 000€ de travaux.

-10 voix pour

4. Indemnité pour conseil et assistance à la trésorière principale Mme Dominique Torgue.

-1 contre

-3 abs

-6 voix pour

Adopté

5. Nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires négocié par CDG 38 pour 4 ans : prestataire retenu Gras Savoye/Groupama

10 voix pour

6. Délégation au maire autorisation pour les 6 compétences suivantes :

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux **dans la limite de 2 000 € par sinistre**

10 voix pour

7. Subventions aux associations

- A.D.M.R. 600.00 €
- Association Fêtes et Loisirs – AFL 500.00 €
- FRAPNA 50.00 €
- La Truite de l'Agny 100.00 €
- SIAD 600.00 €
- Souvenirs français 50.00 €
- SPA 200.00 €

10 voix pour

8. Questions diverses :

Arnaud Ducellier Fauvy nous présente une prospective financière, évolution des paramètres financiers de notre commune, visibilité à l'horizon 2020

Michel Perret exprime ses inquiétudes par rapport à la baisse des dotations de l'état aux collectivités.

Sébastien Guillaud fait un état de l'avancement du chantier rénovation mairie.

Maurice Bonnet-Piron présente l'étude et les devis pour le projet de sécurisation du croisement du chemin de la Molière et de la RD 56

Marcel Berthier fait un état de l'avancement des travaux de la 3^{ème} tranche des travaux d'assainissement

Le PLU arrive au stade PADD.

Jean -Michel Drevet fait un compte rendu suite à sa réunion en communauté de communes sur l'évolution des structures des intercommunalités.

Fin de séance à 23 h 30